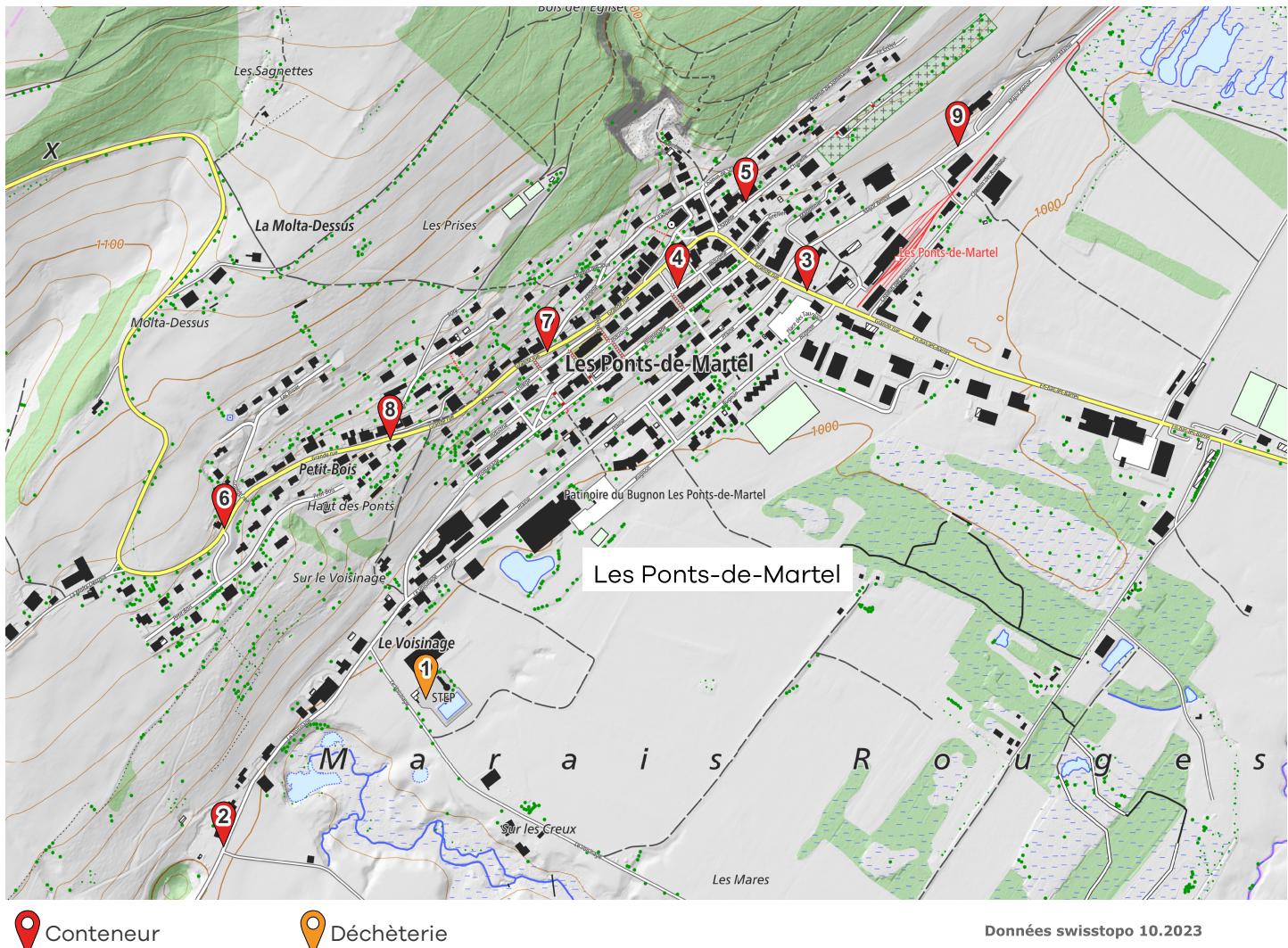




2026

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Evitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Les Ponts-de-Martel**

**Vadec**  
Réseau de valorisation  
des déchets-Arc jurassien



# Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de ramassage des déchets dans notre commune, ainsi que des autres possibilités d'éliminer ou de recycler ceux-ci.

### Ma DECHETTERIE (voir plan)

**1 - Déchetterie du Voisinage :** tous types de déchets ménagers recyclables.

#### Horaire d'ouverture de l'espace surveillé :

- lundi de 10h à 11h30
- mardi de 17h30 à 19h (sauf en hiver, selon le changement d'heure été/hiver)
- mercredi de 13h à 14h30
- samedi de 9h à 11h

#### Fermetures exceptionnelles :

- Lundi de Pâques : Lu 6 avril 2026
- Lundi de Pentecôte : Lu 25 mai 2026
- Fête nationale suisse : Sa 1er août 2026
- Lundi du Jeûne Fédéral : Lu 21 septembre 2026
- Lendemain de Noël : Sa 26 décembre 2026

**La déchetterie n'est ouverte aux entreprises que pour l'évacuation du papier, du carton et de la ferraille;** les autres types de déchets sont à évacuer par leurs propres moyens.

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

## Contact et infos

Administration communale  
Rue de l'Industrie 5  
2316 Les Ponts-de-Martel  
032 937 15 24  
Commune.Ponts-Martel@ne.ch  
www.LesPonts-de-Martel.ch

## TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

## Info déchets

**Arc Jurassien** 0842 012 012  
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

# Calendrier

## Les Ponts-de-Martel

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M					2	
M				1		3
J 1	Nouvel An			2		4
V 2				3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S 3				4	2	6
D 4	1		1 Instauration de la République Neuchâtel	5 Pâques	3	7
L 5	2		2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6	3	3	3	7	5	9
M 7	4		4	8	6	10
J 8	5		5	9	7	11
V 9	6		6	10	8	12
S 10	7		7	11	9	13
D 11	8		8	12	10	14
L 12	9		9	13	11	15
M 13	10	10	10	14	12	16
M 14	11		11	15	13	17
J 15	12		12	16	14 Ascension	18
V 16	13		13	17	15	19
S 17	14		14	18	16	20
D 18	15		15	19	17	21
L 19	16		16	20	18	22
M 20	17	17	17	21	19	23
M 21	18		18	22	20	24
J 22	19		19	23	21	25
V 23	20		20	24	22	26
S 24	21		21	25	23	27
D 25	22		22	26	24 Pentecôte	28
L 26	23		23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M 27	24	24	24	28	26	30
M 28	25		25	29	27	
J 29	26		26	30	28	
V 30	27		27		29	
S 31	28		28		30	
D		29			31	
L		30				
M		31				



2026

# Calendrier

## Les Ponts-de-Martel

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4	1 Fête nationale Suisse		5	3		5
D 5	2		6	4	1	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
J 9	6		10	8	5	10
V 10	7		11	9	6	11
S 11	8		12	10	7	12
D 12	9		13	11	8	13
L 13	10		14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
J 16	13		17	15	12	17
V 17	14		18	16	13	18
S 18	15		19	17	14	19
D 19	16		20 Jeûne Fédéral	18	15	20
L 20	17		21 Lundi du Jeûne Fédéral	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
J 23	20		24	22	19	24
V 24	21		25	23	20	25 Noël
S 25	22		26	24	21	26
D 26	23		27	25	22	27
L 27	24		28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
J 30	27			29	26	31
V 31	28			30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L	31				30	
M						



# Comment bien trier ?

## Les types de déchets



### Ordures ménagères SacNEVa

MENAGES + ENTREPRISES "AU SAC": sacs officiels à déposer dans Moloks ou conteneurs prévus à cet effet.  
ENTREPRISES "AU POIDS": à déposer dans conteneurs privés vidés le mardi dès 6h30.



### PET

Retour aux points de vente ou déchetterie du Voisinage (en libre accès) (conteneur dédié au PET).



### Huiles minérales et végétales

MENAGES : Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) en petites quantités (**max. 5 litres**).  
ENTREPRISES : Auprès de leurs fournisseurs.



### Appareils électriques et électroniques

Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) ou par les points de vente.



### Carton propre

Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).  
MENAGES : durant les heures d'ouverture ordinaires.  
ENTREPRISES : le mardi et le vendredi de 8h à 10h.



### Ferraille (objets métalliques)

MENAGES et ENTREPRISES : Déchetterie du Voisinage (espace surveillé), **en petites quantités**.



### Médicaments

Retour aux pharmacies.



### Tubes lumineux (néon) / LED

Points de vente ou déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



### Déchets spéciaux des ménages

MENAGES : En petites quantités (**max. 5 litres**), à la déchetterie du Voisinage (espace surveillé).  
ENTREPRISES : Par repreneur autorisé, à charge de l'entreprise.



### Pneus

Retour aux points de vente ou au dépôt des Foulets, La Chaux-de-Fonds, 032/913 49 04.



### Textiles et chaussures

Déchetterie du Voisinage (en libre accès).



### Verre

Déchetterie du Voisinage (en libre accès).



### Piles et accumulateurs

Points de vente ou déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



### Papier

Déchetterie du Voisinage (espace surveillé).



### Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



### Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



### Déchets inertes (petites quantités)

**Sauf béton cellulaire (Ytong), plâtre et Fermacell.** Déchetterie du Voisinage (surveillée) (**max 0.100 m3**). **Déchets de chantier interdits** (privés +entreprises), amener dans une décharge type B (Coffrane/Cornaux).



### Dépouilles d'animaux

Ne pas enterrer, amener au centre collecteur à Montmollin 032/731 12 85 ou Cremadog à Montmollin 032/731 20 30.



### Capsules Nespresso (aluminium)

Déchetterie du Voisinage (en libre accès) ou points de vente.



### Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

(Non animale) compost. entre Grand-Rue 23/25, Promenade 13, au sud de la paroisse (Collège 9), à Pury 3, Combe 1 et entrée Q. des Prises. Pas de branches ni déchets jardin.



### Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne correspondante sinon sac à ordures officiel.



### Cendres de bois

A éliminer dans un sac à ordures officiel ou dans une décharge de type D. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



### Plastiques agricoles

Sacs à ordures officiels ou doivent être amenés à La Chx-de-Fds ou à Colombier (Vadec).



### Batteries d'autos

Retour aux points de vente ou au dépôt des Foulets, La Chaux-de-Fonds, 032/913 49 04.



### Déchets inertes (petites quantités)

**Seulement béton cellulaire (Ytong), plâtre et Fermacell.** Déchetterie du Voisinage (espace surveillé) (**max 20 l.**). A déposer dans la **benne distincte** prévue à cet effet.





